

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aides à l'international : un soutien efficace pour les PME



Les aides à l'export attribuées par la Région visent 2 objectifs :

- aider les entreprises exportatrices à se développer,
- aider les entreprises n'ayant pas d'activités à l'international à s'ouvrir vers des marchés extérieurs.

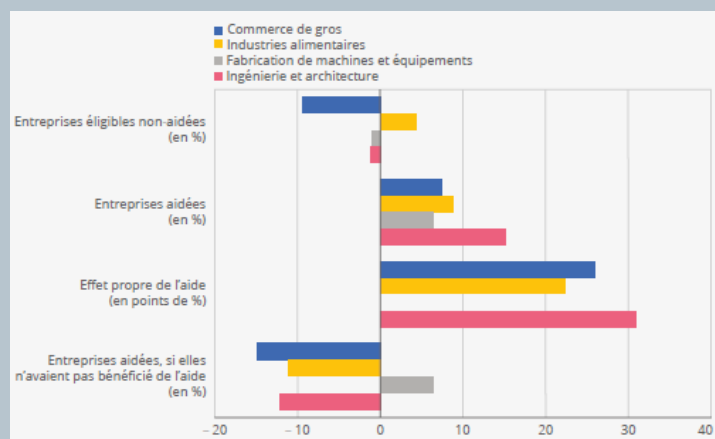
Les entreprises exportatrices bénéficiaires

des aides à l'international

ont de meilleures performances
à l'export et en emploi que
les entreprises exportatrices non-aidées :

2 ans après l'octroi de l'aide,
leur chiffre d'affaires à l'export
progresses de **6,8 %**
alors qu'il aurait baissé sans aide.

Évolution du chiffre d'affaires à l'export deux ans après l'année d'attribution de l'aide



Champ : microentreprises et PME exportatrices des Pays de la Loire.

Sources : base de données de la Région des Pays de la Loire ;
Insee, Fichier approché des résultats d'Ésane (Fare) 2014-2018.

Parmi les secteurs les plus aidés, ceux des activités :

- d'architecture et d'ingénierie,
 - du commerce de gros,
 - et des industries agroalimentaires
- ont mieux su tirer parti du soutien des aides.